



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS ANNÉE 2010-2011

Plan d'action gouvernemental pour
LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE (PSIS) 2010-2015

TITRE DE LA MESURE	Mettre en place des plans territoriaux de mobilité durable	N^o DE LA MESURE	1.9
ORIENTATION DU PSIS	Revoir nos façons de faire et rapprocher les décisions des milieux locaux et régionaux		
MINISTÈRE OU ORGANISME RESPONSABLE	Ministère des Transports du Québec (MTQ)		

DESCRIPTION DE LA MESURE

- Reconduction ou bonification d'une mesure du Plan d'action 2004-2010
 Nouvelle mesure (non inscrite dans le document du PSIS 2010-2015 lancé en juin 2010)

Dans sa volonté d'assurer la mobilité durable, notion au cœur de la mission de son Plan stratégique 2008-2012, le MTQ désire mettre de l'avant une nouvelle vision de la planification des systèmes de transport territoriaux axée sur la prise en compte des principes du développement durable. La planification intégrée et multimodale vise à orienter et gérer les besoins de déplacements des personnes et des marchandises sur un horizon de 10 ans dans un souci d'équité sociale, de protection de l'environnement et d'efficacité économique.

Cet objectif sera atteint par l'élaboration de plans territoriaux de mobilité durable (PTMD) pour l'ensemble des régions ainsi que pour la région métropolitaine de Montréal et de la Capitale-Nationale. L'élaboration des PTMD a débuté à l'automne 2010 et la livraison de la plupart d'entre eux est prévue pour décembre 2012.

Dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le concept de mobilité durable vise à répondre aux besoins d'accessibilité des individus à une économie dynamique et avec des systèmes de transport en soutien qui sont abordables, efficaces, diversifiés, sécuritaires, compatibles avec leur santé et équitables entre les individus d'une génération et entre les générations.

ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE LA PÉRIODE

Trois documents ont été produits avec comme objectif de soutenir les directions territoriales dans leur démarche d'élaboration.

Les directions territoriales terminent la production d'un programme de travail et certaines ont amorcé des discussions avec les acteurs du milieu pour la production de la Vision stratégique régionale de développement durable (première étape d'un PTMD).

COÛT DE LA MESURE

2010-2011 : s. o.

CLIENTÈLE REJOINTE

2010-2011 : s. o.

ÉTAPES À VENIR

Parallèlement à l'élaboration de la vision avec les acteurs du milieu, les directions territoriales réaliseront des études et analyses devant conduire à dresser un portrait et un diagnostic de la région.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

ADS

- Cette mesure est désignée ADS dans le PSIS Cette mesure n'est pas désignée ADS